



Le Club de Marche Laurier est un organisme à but non lucratif qui **accueille toutes les personnes** qui ne peuvent ou ne veulent pas marcher à l'extérieur pendant la saison froide pour mille et une raisons, dont les *conditions hivernales* qui augmentent les risques de chute ou d'engelure et *diminuent le rythme de la marche*.

Le coût annuel de l'adhésion est de 35 \$.

Le paiement : par paiement direct *Interac*, par chèque à l'ordre du « Club de marche Laurier » et en argent comptant.

Vous pouvez imprimer le formulaire et le compléter à la main. Si vous utilisez un ordinateur, vous pouvez compléter le formulaire à l'écran et l'imprimer. Voir les instructions « Comment compléter le formulaire à l'écran ».

Apportez le tout, lors des séances de marche, les lundis, mercredis et vendredis entre 7h00 et 9h30. Le local est situé au niveau 1 dans le corridor de l'entrée #2 près de Cuisine Laurier.

Comment compléter le formulaire à l'écran

- Compléter toutes les informations du formulaire à l'écran.
- Si vous avez une imprimante, vous pouvez cliquer sur « **IMPRIMER** »
- **Si vous êtes plus habile avec l'utilisation d'un ordinateur**, vous pouvez sauvegarder le formulaire complété. Par la suite, vous envoyez par courriel le fichier complété à : info@clubdemarchelaurier.com en inscrivant comme objet : **Nouvelle inscription**. Si nous recevons votre formulaire par courriel, nous pourrions déjà préparer les documents et ils vous seront remis lors de votre première visite après le paiement.
- Dans les autres cas, les documents vous seront remis à la prochaine visite aux séances de marche.

Au local du club, il y a des formulaires disponibles que vous pouvez compléter sur place.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le coût de la cotisation est déterminé par le conseil d'administration. Le paiement peut être effectué par **carte de débit**, en argent comptant ou chèque à l'ordre du **Club de Marche Laurier**. Apportez le tout, lors des séances de marche, au local du club situé au niveau 1 dans le corridor de l'entrée #2 près de Cuisines Laurier..

La cotisation annuelle n'est pas remboursable.

*Séances de marche : lundi – mercredi – vendredi entre 7h et 9h30
du 1^{er} lundi d'octobre au 2^{ème} vendredi de mai*

**Pour plus d'informations, téléphone : 418-476-4280
Courriel : info@clubdemarchelaurier.com**

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ App : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone Domicile : _____ Cellulaire : _____ Autre : _____
Date de naissance : Année : _____ Mois : _____ Jour : _____
Adresse de courriel : _____

En cas d'urgence, personne(s) à contacter avec numéro de téléphone		
	N O M	T É L É P H O N E
1)	_____	_____
2)	_____	_____

Nouveau membre *Pour un renouvellement de l'année précédente, consulter un membre du CA*

Renouvellement Référé par : _____ Publicité : _____

Avez-vous besoin d'une vignette de stationnement : O U I N O N

Si oui, vous devez nous fournir votre numéro de plaque d'immatriculation

La carte de stationnement est valide seulement pour la participation aux activités autorisées par le Club de Marche Laurier.

Chaque mois, nous affichons dans le local du club la liste des anniversaires du mois. La liste fait référence seulement au jour et en aucun cas l'année. Si vous désirez vous soustraire à cette liste, veuillez compléter cette section.

Par la présente, veuillez ne pas inscrire mon nom sur la liste des anniversaires

Lors d'activités du club, j'autorise qu'il puisse arriver à l'occasion que certaines photos, vidéos ou enregistrements m'impliquant peuvent se retrouver sur le site Internet du club ou à d'autres publications y compris lors de reportages.

Je m'engage à respecter les règlements et politiques du Club de Marche Laurier et je consens, le cas échéant, à recevoir des communications par courriel et info lettre.

Signature : _____ Date : _____

Réservé à l'administration

Payé par : Argent Chèque Débit Autre DATE _____ PAR _____ Montant _____ \$